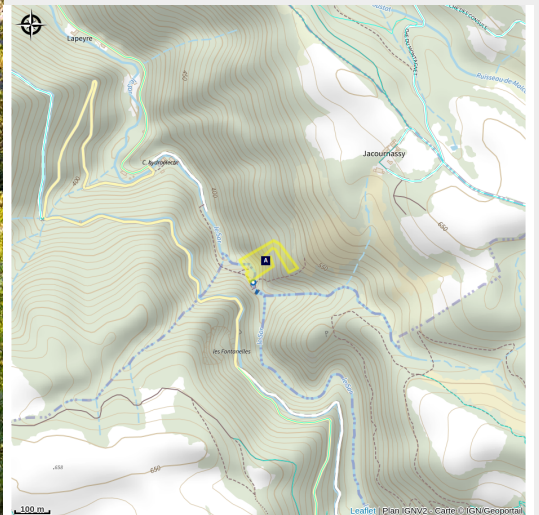


La via ferrata de Malamort à Durfort

Aux sources du Canal du Midi



Via ferrata: passage sur câble (David PERPERE)



La via ferrata de Malamort à Durfort est gratuite et accessible à tous à en autonomie à partir d'1m40. Elle compte 2 parcours, un facile et un plus difficile et traverse plusieurs fois les parois qui surplombent le gouffre de Malamort.

Avec des passerelles, des ponts de singe, de grandes tyroliennes et quelques petits murs et traversées aériennes, la via ferrata de Malamort est un itinéraire à la fois ludique, accessible et agréable dans un décor forestier paisible où coulent les eaux tumultueuses du Sor.

N'hésitez pas à faire un petit détour dans les ruelles du village.

Infos pratiques

Pratique : Via Ferrata

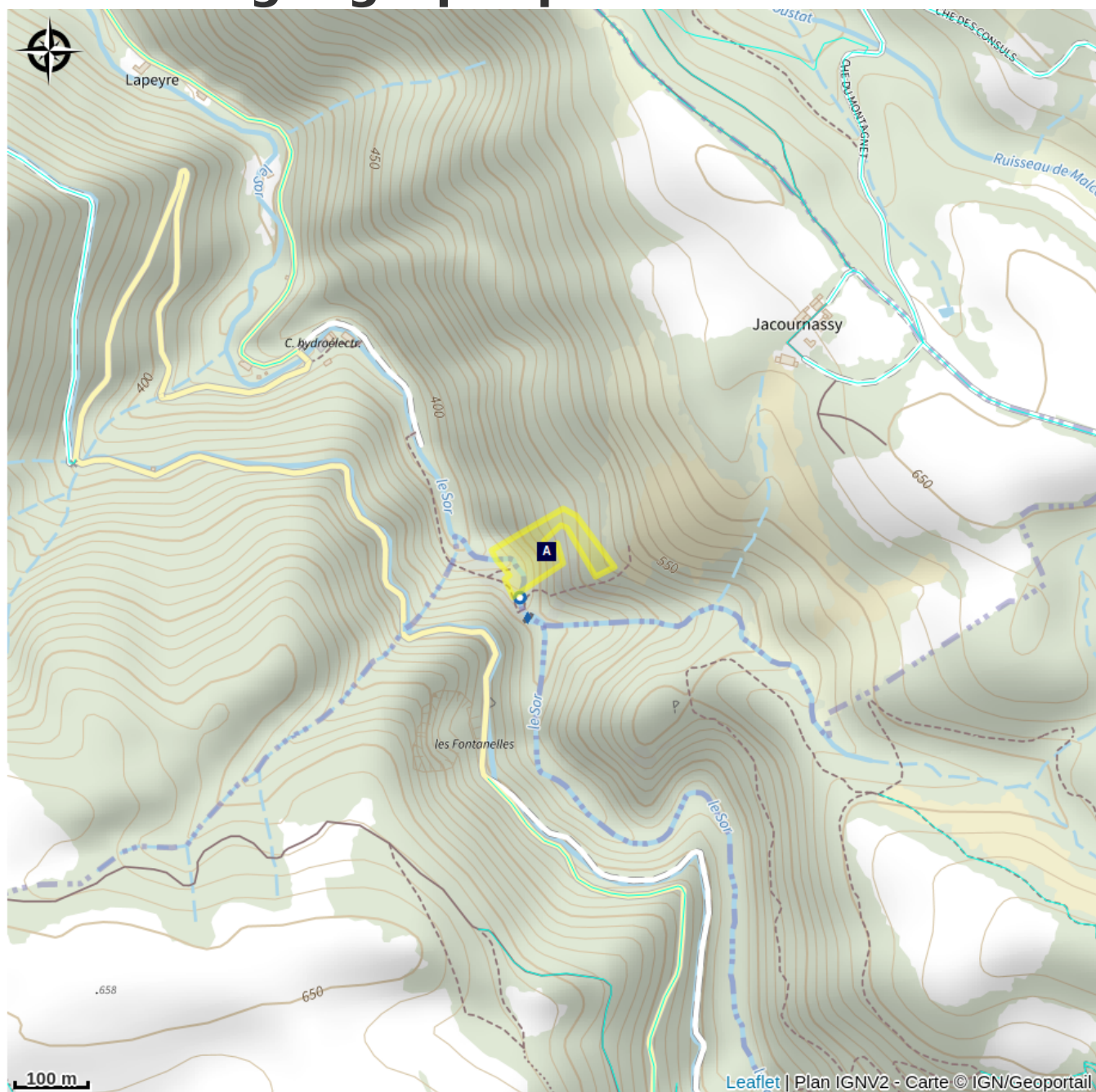
Thèmes : Sport aventure

Description

La via ferrata de Malamort est construite au fond des gorges de Sor, au-dessus de Durfort, petit village artisanal de la montagne Noire. La construction de cette via sur un ancien site d'escalade a été accompagnée par les services du Département et notamment la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) dans le respect des principes de développement maîtrisé des sports de nature (concertation, prise en compte des enjeux naturalistes et notamment chiroptères..). L'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) pose l'aboutissement de la démarche.

L'accès au site se fait par la route D85 qui relie Revel à Dourgne, bifurquer sur la D44 pour rejoindre Durfort. Traverser le village et suivre la route de Malamort qui s'enfonce plein Sud dans les gorges. Se garer sur la gauche sur le parking de la via ferrata, juste avant de traverser le torrent.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Matériel obligatoire :

- Casque type « alpinisme »
- Baudrier d'escalade ou d'alpinisme
- Set spécial Via ferrata comprenant :
 - Absorbeur nommé « via ferrata » adapté au poids du participant
 - 2 longes de progression
 - 1 longe de repos courte avec mousqueton

Ce set doit être relié au pontet du baudrier par une sangle fermée en « tête d'alouette » et non pas par un connecteur.

- Une poulie de type « speed » pour tyrolienne
 - Obligatoire : une longe courte sur poulie + les 2 longes de progression sur ligne de vie continue
- Des gants ou mitaines type VTT ou spécial « via ferrata »

Assurance individuel : par le mousquetonnage de la ligne de vie (câble parcourant toute la Via Ferrata) avec des longes spécifiques équipées d'un absorbeur de choc. Toujours garder une longe mousquetonnée lors du passage des fractionnements.

Les enfants de moins de 40kg : doivent être encordés, la corde doit passer par les broches d'assurage.

Matériel individuel conseillé :

- vêtements adaptés,
- chaussures légères de randonnée,
- gourde d'eau,
- trousse de 1er secours.
- corde de 25 à 30 m de longueur,

L'encadrement par un professionnel diplômé d'état est fortement conseillé.

Une liste de professionnels brevetés encadrant cette activité est disponible au point d'information touristique : Office du tourisme intercommunal - Revel 05 34 66 67 68

Location de matériel : au café "O feel de L'o" de Durfort : 1 place le Plô 1, 81540 Durfort au 06 32 18 20 91.

Attention : l'accès et la via sont très glissants en période humide. La fréquentation du site la nuit et l'éclairage nocturne sont interdits.

Ce parcours est prévu pour être utilisé dans un seul sens, il est obligatoire de respecter celui-ci.

Chutes de pierres en dehors du parcours aménagé : il est impératif de ne pas s'écarter des itinéraires balisés et équipés.

Engagement des participants :

Chacun est juge d'effectuer ce parcours en tenant compte :

- des conditions météo locales,
- des dangers inhérents au milieu naturel,
- de ses possibilités physiques, techniques et psychologiques,
- de la qualité de son matériel individuel spécifique,
- des équipements fixes d'assurage afin d'être toujours relié à la ligne de vie,
- des informations fournies par la signalétique,
- de sa taille pour franchir les ponts tibétains, passerelles et ponts de singe.

Non encadré, l'utilisateur du parcours est seul responsable de sa sécurité. La commune décline toute responsabilité pour toute personne n'ayant pas une parfaite connaissance de l'activité, du matériel et des dangers potentiels du milieu naturel.